



**Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
tenue le 21 octobre 2025**

PRÉSENCES		Présent(e)	Absent(e)
	Mme Josée Poirier, direction école	X	
	Mme Marijo Tardif, parent	X	
	Mme Laurie Bush, parent	X	
	M. Éric Caron, parent	X	
	Mme Anne-Marie Côté, parent	X	
	M. Guillaumé Lauzier, parent	X	
	Mme Valéria Margenats-Lynch, parent (subst)	X	
	M. Konin Koua, parent (subst)		X
	Mme Marianne Longpré, SDG	X (par Teams)	
	Mme Kim Desrochers-Gendron, enseignante	X	
	Mme Karolyne Laporte, enseignante	X	
	Mme Marie Pier Couture, enseignante	X	
	Personnel de soutien	N/A	
	Vacant, représentant de la communauté	N/A	
CE# 25-26-01	1. Mot de bienvenue et quorum La directrice, Mme Josée Poirier, souhaite la bienvenue à tous, constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19h.		
CE# 25-26-02	2. Nomination d'un président.e et vice-président.e Il est proposé par Marie-Pier Couture de nommer Éric Caron président et Anne-Marie Côté vice-présidente. Appuyé par Kim Desrochers-Gendron	Adopté à l'unanimité	
CE# 25-26-03	3. Nomination d'une secrétaire et du gardien du temps Il est proposé par Éric Caron de nommer Marijo Tardif secrétaire et Laurie Bush gardienne du temps. Appuyé par Anne-Marie Côté.	Adopté à l'unanimité	
	4. Nomination du représentant de la communauté La direction nous informe qu'elle siège sur la Table Genest-Delorme où se rencontrent divers partenaires dont des organismes qui sont en soutien à plusieurs élèves de l'école. Elle questionne les membres afin de connaître leurs préférences quant aux organismes prioritaires à approcher pour ce poste.		

	<p>Il est proposé par Éric Caron d'offrir le poste d'abord à un représentant de la Maison des jeunes et ensuite, au besoin, à un représentant de Famille Espoir. Appuyé par Marianne Longpré.</p>	Adopté à l'unanimité
CE# 25-26-04	<p>5. Adoption de l'ordre du jour Il est proposé par Laurie Bush d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Appuyé par Guillaume Lauzier</p>	Adopté à l'unanimité
CE# 25-26-05	<p>6. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente Il est proposé par Kim Desrochers-Gendron d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 17 juin 2025 tel que présenté. Appuyé par Anne-Marie Côté.</p>	Adopté à l'unanimité
	<p>7. Suivi au procès-verbal de la réunion précédente Aucun suivi n'est à effectuer.</p>	Être informé
	<p>8. Formation des membres du conseil La direction a déjà acheminé le nom des membres du CÉ de cette année au CSSRS. Nous recevrons prochainement un courriel afin de nous inviter à visionner une formation adressée aux membres. La direction prend le temps de présenter ladite formation et de clarifier la distinction entre les termes « adopter » et « approuver ».</p>	Être informé
CE# 25-26-06	<p>9. Règles de régie interne et calendrier des rencontres Il est convenu que les dates des rencontres du CÉ pour l'année seront les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mardi 21 octobre 2025 • Mardi 2 décembre 2025 • Mardi 27 janvier 2026 • Mardi 17 mars 2026 • Mardi 14 avril 2026 • Mardi 19 mai 2026 *date modifiée • Mardi 9 juin 2026 <p>Il est proposé par Laurie Bush et appuyé par Marie-Pier Couture d'adopter les règles de régie interne telles que proposées avec le correctif d'une des dates de rencontres.</p>	Approuvé à l'unanimité
CE# 25-26-07	<p>10. Activités et sorties éducatives 2025-2026 La direction présente les différentes activités prévues jusqu'à maintenant cette année.</p> <p>Un membre demande s'il existe un montant maximal qui peut être chargé aux parents pour défrayer les coûts pour la sortie de fin d'année de leur enfant. Un</p>	

	<p>souci est soulevé quant aux dépenses importantes que cela peut générer pour certains parents ayant plusieurs enfants à l'école. Les membres du personnel présents mentionnent que l'école s'assure en tout temps que les coûts demandés sont raisonnables et que les familles qui en ont besoin reçoivent un soutien financier de la Fondation Christian Vachon ou autres.</p> <p>Il est proposé par Marijo Tardif et appuyé par Guillaume Lauzier d'approuver les activités telles que proposées.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
	<p>11. Points d'informations :</p> <p><u>Comité de parents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une première rencontre a déjà eu lieu. Neuf (9) rencontres sont prévues pour l'année scolaire 2025-2026. ▪ Jonathan Therrien a été réélu comme président cette année. <p><u>Fondation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La Fondation de l'école Champlain comporte quatre parents et Laurie Bush, aussi membre du CÉ de l'école, a été élue présidente pour l'année. ▪ Le pique-nique de la rentrée a eu lieu le 11 septembre dernier. La formule de 16h30 à 18h a été appréciée par une majorité et l'événement a suscité une grande participation. ▪ La campagne de financement est lancée et se termine le 20 novembre. De nouveaux produits sont offerts cette année. <p><u>Service de garde :</u></p> <p>Il avait été convenu précédemment que le service de garde de l'école Champlain suivrait les tarifs établis par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Actuellement, les parents paient 16,20 \$ par enfant lors des journées pédagogiques. Or, le MEQ propose une légère hausse à 16,55 \$, soit une augmentation de 0,35 \$ par jour et par enfant.</p> <p>Les membres du conseil d'établissement (CÉ) sont donc invités à se prononcer sur l'entrée en vigueur de cette augmentation pour l'année scolaire 2025-2026. La direction informe que, bien que le budget officiel ne soit pas encore finalisé, le budget du service de garde était déficitaire aux cours des dernières années.</p> <p>Dans un souci d'équité et afin d'éviter une hausse plus marquée l'an prochain, les membres du CÉ proposent d'appliquer dès cette année l'augmentation de 0,35 \$. Cette approche permettrait une transition plus douce pour les familles utilisatrices du service.</p> <p>CE# 25-26-08</p> <p>Proposition : Guillaume Lauzier propose, appuyé par Marijo Tardif, d'adopter la hausse recommandée par le MEQ et de fixer le tarif à 16,55 \$ par journée pédagogique et par enfant pour l'année scolaire 2025-2026.</p> <p><u>Enseignants :</u></p>
	<p style="text-align: center;">page 3</p>

- La semaine prochaine ce sera l'Halloween et sera installée la traditionnelle maison hantée au gymnase !
- Rencontres de bulletins à venir le 20 novembre

Direction :

▪ **Retour sur la rentrée**

- Nouvelle enseignante en 3^e année : Isabelle Boisvert
- Maternelle : quelques changements d'enseignantes ont dû avoir lieu en remplacement du congé de maternité de Mme Maryse. C'est Mme Véronique qui est actuellement titulaire de la classe et cela se déroule très bien.
- Il y a une nouvelle équipe au service de garde !
- Cette année, le service des dîneurs a dû être offert à tous contrairement aux autres années où ce service n'était offert qu'aux élèves plus âgés. Il y a donc deux groupes de dîneurs étant donné la grande quantité d'élèves inscrits. Certains enjeux au niveau de l'autonomie ont été présents en début d'année pour les plus jeunes, mais cela se place graduellement.

Il est essentiel que les parents d'élèves du premier cycle comprennent bien la différence entre le service des dîneurs et le service de garde, afin de pouvoir faire un choix éclairé qui répond le mieux aux besoins de leur enfant. Chaque année, un rappel est effectué à ce sujet par différents moyens de communication.

▪ **Photo scolaire**

- La date du 30 septembre a été très appréciée, car il y a peu d'absent étant donné la date de prise de présence officielle.
- Il a été convenu cette année que la photo de groupe serait présentée sous forme de mosaïque afin de simplifier la prise de photo et la gestion des absents.

▪ **Suivi cadeaux-récompenses**

- A été discuté lors du dernier conseil d'école et lors d'une rencontre du personnel. Les enseignants sont conscients de cet enjeu et y prêtent attention. Plus présent chez les élèves plus jeunes, mais pas exclusif. Plusieurs autres types de récompenses sont aussi offerts.

12. Courier ou questions du public

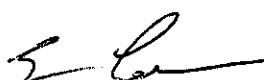
Certains parents ont exprimé le souhait d'avoir reçu davantage d'informations concernant les changements d'enseignantes survenus dans la classe de leur enfant en maternelle.

La direction explique qu'elle disposait de très peu d'informations à ce sujet et qu'elle n'avait aucun contrôle sur la situation. Par conséquent, elle n'a pas été en mesure de transmettre plus de détails aux parents concernés.

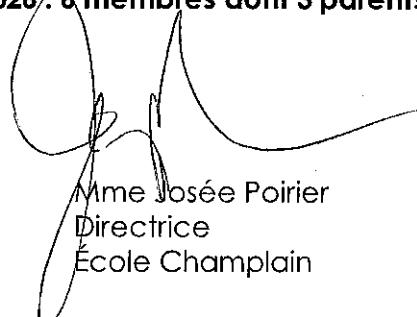
	<p>Malgré cela, la présence stable de Madame Véronique est grandement appréciée. Elle a su rassurer plusieurs parents grâce à une première communication complète, et ce, malgré le peu de temps passé avec les élèves. Bienvenue Véronique !</p>	Être informé
	<p>13. Autres points Aucun point.</p>	
	<p>14. Prochaine rencontre Mardi 2 décembre 2025</p>	
CE# 25-26-09	<p>15. Levée de l'assemblée Marie-Pier propose la levée de l'assemblée à 20h22.</p>	Adopté à l'unanimité

Durée maximale de la réunion : 2 h

Quorum selon la composition du CE 2025-2026 : 6 membres dont 3 parents



Monsieur Éric Caron
Président
Conseil d'établissement



Mme Josée Poirier
Directrice
École Champlain